RELATION
DE CE QUI S'EST PASSE'
A L'ARRIVE'E
ET PENDANT LE SEJOUR
DU ROY
A PARIS,
Et à l'occaſion du retour de Sa Majeſté à Verſailles.

LE Roy ayant declaré qu'il vouloit à ſon retour de l'armée venir paſſer icy quelques jours, pour reconnoiſtre le vif attachement que les habitants de cette Ville ont marqué pour ſa perſonne pendant ſa maladie, les Prevoſt des Marchands & Echevins, auſſitoſt qu'ils ont appris l'intention de Sa Majeſté, ont mis tous leurs ſoins, à luy preparer une reception, qui repondît aux ſentimens de ces habitants.

Le 13 de ce mois, jour auquel le Roy avoit fixé ſon arrivée, une ſalve des canons de la Ville, & d'un grand nombre de boëtes, annonça dés cinq heures du matin au peuple, qu'il auroit dans la journée la ſatisfaction de voir ſon Souverain. Vers les ſix heures du ſoir, Sa Majeſté arriva à Charenton, où ſes caroſſes l'attendoient avec les Detachements de ſa Maiſon & le Vol du Cabinet, & ayant quitté ſon caroſſe de voyage, elle monta dans un

autre, où elle ſe plaça ſeule dans le fond. Les places du devant & des portieres du caroſſe du Roy furent remplies par ſes principaux Officiers, & Sa Majeſté prit le chemin de la Barriere de Rambouillet.

Les Detachements des Gardes du Corps, des Gendarmes, des Chevaux-Legers, & des deux Compagnies des Mouſquetaires, de la Garde Ordinaire du Roy, eſtoient dans leurs rangs ordinaires devant & derriere le caroſſe de Sa Majeſté, les Officiers de ces differens Corps occupant auprés du Roy dans cette marche les places qui leur ont eſté marquées par le Reglement du mois de Novembre de l'année 1724, & le Vol du Cabinet precedoit immediatement le premier caroſſe de ſuite. La Compagnie du Guet à cheval, ſon Timbalier & ſes Trompettes, à la teſte, & les Inſpecteurs de Police, avec Timbales, Trompettes & Hautbois, marchoient en avant.

La Ville, qui avoit eſté informée que le Roy ne ſe rendroit icy qu'au commencement de la nuit, avoit ordonné des Illuminations dans les principaux endroits, par leſquels Sa Majeſté devoit paſſer. A la Barriere de Rambouillet, eſtoient deux grands Luſtres, dont chacun portoit plus de cent ſoixante lumieres, & depuis cette premiere Barriere juſqu'à la ſeconde qui eſtoit ſur la route du Roy, regnoit un double cordon de Terrines. Des Ifs & des Girandoles, placez alternativement, les Girandoles eſtant poſées ſur des piedeſtaux, formoient un cercle vis à vis de cette derniere Barriere, depuis laquelle juſqu'à la Demy Lune de la Porte Saint Antoine il y avoit à droite & à gauche le long de la grande ruë du Fauxbourg un rang de Luſtres. Les deux Fontaines, dont l'une eſt en face de l'Abbaye de Saint Antoine, & l'autre au coin de la ruë de Charonne, eſtoient illuminées: à coſté de chacune, on avoit elevé un Amphitheatre dans lequel on avoit placé des Muſiciens, & une fontaine de vin couloit prés de la premiere. La Demy Lune de la Porte Saint Antoine eſtoit eclairée des deux coſtez par des Luſtres

& par des Girandoles, & la Porte Saint Antoine l'eſtoit en dedans & en dehors par un nombre prodigieux de lumieres, dont la diſpoſition repreſentoit un Arc de Tryomphe.

Lorſque le Roy arriva à la Demy Lune, on fit une ſalve des canons de la Baſtille, & de ceux que la Ville avoit fait tranſporter ſur le Baſtion du Rempart prés de la Porte, & le Corps de Ville, un genouil en terre, eſtant preſenté par le Duc de Geſvres, Gouverneur de Paris, & conduit par le ſieur Deſgranges, Maiſtre des Ceremonies, eut l'honneur de complimenter Sa Majeſté ſur ſon heureuſe arrivée, le ſieur de Bernage, Conſeiller d'Etat Ordinaire, & Prevoſt des Marchands, portant la parole.

Le Roy, en continuant ſa route, trouva dans la Place de la Baſtille une autre fontaine de vin, & un troiſiéme Amphitheatre ſur lequel eſtoient des Symphoniſtes. On avoit eu la precaution de ſauver l'irregularité du marché Saint Paul par deux rangs de Poteaux, d'où pendoient des Luſtres. Il y avoit une trés belle Illumination à la Fontaine vis à vis de la Maiſon Profeſſe des Jeſuites, & on avoit mis des Luſtres portez par des Poteaux dans la Place Baudoyers, ainſi que dans toute la longueur du Cimetierre Saint Jean. Trois fontaines de vin couloient, l'une dans ce Cimetierre, une autre dans la Place aux Chats au bout de la ruë de la Ferronerie, & une troiſiéme à coſté de la Fontaine du Trahoir que la Ville avoit fait illuminer, & prés de chaque Fontaine eſtoit un Amphitheatre rempli d'Inſtruments.

Toute la Place du Carouſel, dans laquelle le Roy entra par la ruë Saint Nicaiſe, eſtoit ornée d'Ifs & de Girandoles: dans le milieu de cette Place, on avoit elevé une Decoration, qui portoit plus de trois milles lumieres, & du haut de cette Decoration ſortoient quatre Guirlandes, au point de réunion deſquelles une Couronne de Laurier eſtoit ſuſpenduë.

Les salves des boëtes & des canons, placez en differens endroits, furent tellement distribuées, qu'elles ne discontinuerent point pendant le temps que Sa Majesté traversa cette Ville. Le Roy marcha fort lentement, afin que les habitants pussent mieux joüir du bonheur de le revoir, & d'ailleurs, quand sa bonté ne l'auroit pas porté naturellement à leur accorder cette marque de son affection, sa marche auroit esté necessairement retardée par l'affluence surprenante du peuple qui estoit accouru sur son passage.

Sa Majesté trouva au Palais des Thuilleries la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France, qui s'estoient renduës icy de Versailles le mesme jour. La Reine à son arrivée en cette Ville avoit esté complimentée à la Porte Saint Honoré par le Corps de Ville, à la teste duquel estoit le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris.

Le lendemain, le Roy accompagné de Monseigneur le Dauphin alla à l'Eglise Metropolitaine : Sa Majesté fut reçuë & complimentée à la porte de l'Eglise par l'Archevêque de Paris, à la teste des Chanoines, & ayant esté conduite dans le Chœur, elle y entendit la Messe, celebrée par l'Abbé d'Harcourt, Doyen du Chapitre, & chantée en Musique. La Reine & Mesdames de France, qui s'estoient renduës à l'Eglise Metropolitaine en mesme temps que le Roy, y entendirent la mesme Messe, aprés laquelle l'Archevêque de Paris donna la Benediction, & le Roy fut reconduit avec les mesmes ceremonies observées à son entrée dans l'Eglise. En allant & en revenant, les Detachements de la Maison de Sa Majesté, lesquels avoient accompagné le Roy la veille, precederent & suivirent le carosse de Sa Majesté. Il avoit esté posé sur la route du Roy trois fontaines de vin pour le peuple, & autant d'Amphitheatres, dans lesquels il y avoit de la Simphonie.

Le 15, la feste preparée par la Ville pour le Roy fut annoncée le matin par une nouvelle salve de canons & de

boëtes, & par la cloche de l'Hôtel de Ville. Le Roy y arriva vers les deux heures aprés-midy, & le Duc de Geſvres, Gouverneur de Paris, les Prevoſt des Marchands & Echevins, le Procureur du Roy, le Greffier & le Receveur du Bureau de la Ville, en habits de ceremonie, reçurent Sa Majeſté à la portiere de ſon caroſſe. Le compliment fut fait par le Prevoſt des Marchands, qui mit un genouil en terre, ainſi que les Echevins, & les autres Officiers du Bureau. Sa Majeſté, eſtant montée enſuite à l'Hôtel de Ville, entra dans la grande Sale, qui eſtoit tenduë de Damas cramoiſi, galonné d'or: le plancher eſtoit couvert de riches tapis de pied: quatorze Luſtres & ſoixante Girandoles contribuoient à l'embelliſſement de cette Sale, & ſur une des cheminées eſtoit le portrait du Roy ſous un Dais. De cette Sale, le Roy paſſa dans les autres, dont tous les meubles & les ornements eſtoient d'une extrême magnificence, & d'où Sa Majeſté conſidera la Decoration de la Place vis à vis de l'Hôtel de Ville.

Autour de cette Place, regnoit une ſuite de Colonnes accouplées, dont les Baſes & les Chapiteaux eſtoient dorez. L'entablement de chaque couple de Colonnes eſtoit ſurmonté d'un Trophée auſſi doré, & d'un Trophée à l'autre s'etendoient des Guirlandes de Laurier. A l'extremité de la Place vis à vis de la grande Sale, on avoit elevé un Arc de Tryomphe, de cent pieds de haut ſur ſoixante de large, & dont l'Architecture eſtoit d'Ordre Ionique. La hauteur des Colonnes eſtoit de trente-deux pieds, à dix-ſept pieds de terre, le reſte en proportion. Sur la principale façade, eſtoit une Arcade elevée de quarante-quatre pieds, large de vingt-deux, & qui en avoit dix-ſept de profondeur. Il y avoit à chaque coſté de cette Arcade deux Colonnes, & l'on voyoit la *Victoire* entre les Colonnes de la droite, & la *Paix* entre celles de la gauche. Les deux autres façades eſtoient compo-

12. 582

lées de deux Colonnes isolées, au milieu desquelles estoit d'un costé *Pallas*, & de l'autre *Minerve*. Tous les Entablements des Colonnes estoient ornez de Trophées. Le Couronnement de l'Arc de Tryomphe estoit un Groupe de cinquante pieds de large & de trente d'elevation, representant le Roy trainé dans un Char & couronné par la *Victoire*. Le Solide de l'Architecture estoit feint de marbre blanc; le Contre Socle, les Piedestaux, l'Impoſte, l'Archivolle, l'Architrave, la Corniche & l'Attique, de marbre verd; les Colonnes & les Friſes, de Seracollin; les Baſes, les Chapiteaux, & les Baſreliefs des Paneaux des Piedeſtaux, de bronze doré. On liſoit dans l'Attique cette Inſcription en lettres d'or, *Ludovico Redivivo*, *Ludovico Triumphatori*.

Prés de la riviere, eſtoit une grande Sale quarrée, formée par divers pieds d'arbres, entourez de Laurier, & garnis de Girandoles dorées, & au milieu de laquelle on avoit conſtruit un Edifice d'une elegante Architecture, qui diſtribuoit du vin de trois coſtez.

Les Prevoſt des Marchands & Echevins, le Procureur du Roy, le Greffier & le Receveur du Bureau de la Ville, furent preſentez au Roy par le Duc de Geſvres, & quelque temps aprés le Prevoſt des Marchands avertit Sa Majeſté, qu'elle eſtoit ſervie.

Alors, le Roy retourna dans la grande Sale de l'Hôtel de Ville, & ſe mit à table. Monſeigneur le Dauphin ſe plaça à la droite de Sa Majeſté, le Duc de Chartres à la gauche, le Prince de Dombes à coſté de Monſeigneur le Dauphin, le Duc de Penthievre auprés du Duc de Chartres. La table eſtoit de trente couverts, dont les vingt-cinq reſtans furent remplis par les Seigneurs que le Roy avoit nommez.

Le Prevoſt des Marchands eut l'honneur de ſervir le Roy, & le Procureur du Roy tenoit le chapeau de Sa Majeſté, à qui le Greffier du Bureau de la Ville preſenta

Ce

au

ris chez de Poilly rue S.t Jacques à l'Image avec la permission de M.r le Prevost des Marchands .

lées de deux Colonnes isolées, au milieu desquelles estoit d'un costé *Pallas*, & de l'autre *Minerve*. Tous les Entablements des Colonnes estoient ornez de Trophées. Le Couronnement de l'Arc de Tryomphe estoit un Groupe de cinquante pieds de large & de trente d'elevation, representant le Roy trainé dans un Char & couronné par la *Victoire*. Le Solide de l'Architecture estoit feint de marbre blanc; le Contre Socle, les Piedestaux, l'Impoſte, l'Archivolle, l'Architrave, la Corniche & l'Attique, de marbre verd; les Colonnes & les Frises, de Seracollin; les Bases, les Chapiteaux, & les Basreliefs des Paneaux des Piedestaux, de bronze doré. On lisoit dans l'Attique cette Inscription en lettres d'or, *Ludovico Redivivo*, *Ludovico Triumphatori*.

Prés de la riviere, estoit une grande Sale quarrée, formée par divers pieds d'arbres, entourez de Laurier, & garnis de Girandoles dorées, & au milieu de laquelle on avoit construit un Edifice d'une elegante Architecture, qui distribuoit du vin de trois costez.

Les Prevost des Marchands & Echevins, le Procureur du Roy, le Greffier & le Receveur du Bureau de la Ville, furent presentez au Roy par le Duc de Gesvres, & quelque temps aprés le Prevost des Marchands avertit Sa Majesté, qu'elle estoit servie.

Alors, le Roy retourna dans la grande Sale de l'Hôtel de Ville, & se mit à table. Monseigneur le Dauphin se plaça à la droite de Sa Majesté, le Duc de Chartres à la gauche, le Prince de Dombes à costé de Monseigneur le Dauphin, le Duc de Penthievre auprés du Duc de Chartres. La table estoit de trente couverts, dont les vingt-cinq restans furent remplis par les Seigneurs que le Roy avoit nommez.

Le Prevost des Marchands eut l'honneur de servir le Roy, & le Procureur du Roy tenoit le chapeau de Sa Majesté, à qui le Greffier du Bureau de la Ville presenta

REPRESENTATION DE L'ARC DE TRIOMPHE

Decoré d'une Colonnade autour de la Place de Greve, d'Ordre Jonique, portant des Trophées d'Armes et de Victoires pour accompagner la Feste preparée dans l'Hôtel de Ville par ordre de Messieurs les Prevost des Marchands et Echevins de la Ville de Paris. Sous la conduitte de M.r Beausire Con.r Architecte du Roy M.r General Con.er Inspecteur des Bâtiments de la Ville. En rejouissance du retour Glorieux du ROY. et pour la reception de sa Majesté le 15. Novembre 1744.

Cette Decoration a été Inventée par le S.r Brunetti Peintre Italien de Bologne et Executée par luy et les S.rs Dumesnil Freres Peintres ordinaires de la Ville.

A Paris Chez de Poilly rue S.t Jacques à l'Image S.t Benoist avec Privilege du Roy. Et Chez Horthemels le Fils Graveur rue S.t Jacques vis-a-vis les Jacobins. Gravé avec la permission de M.r le Prevost des Marchands

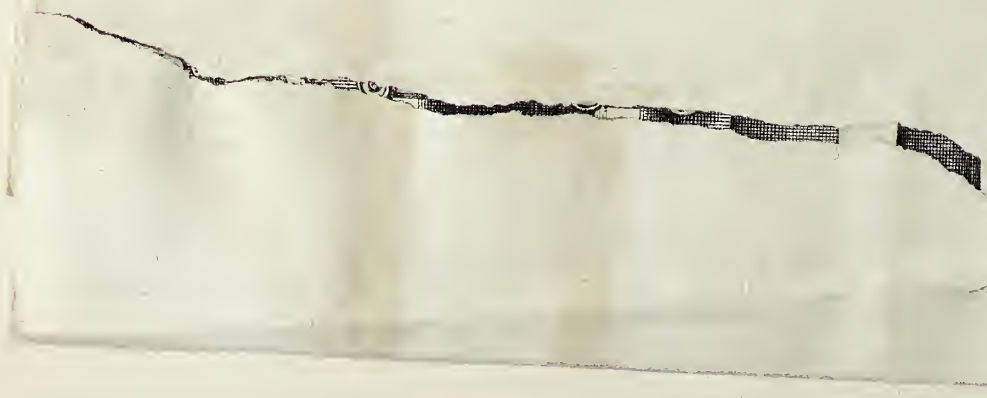

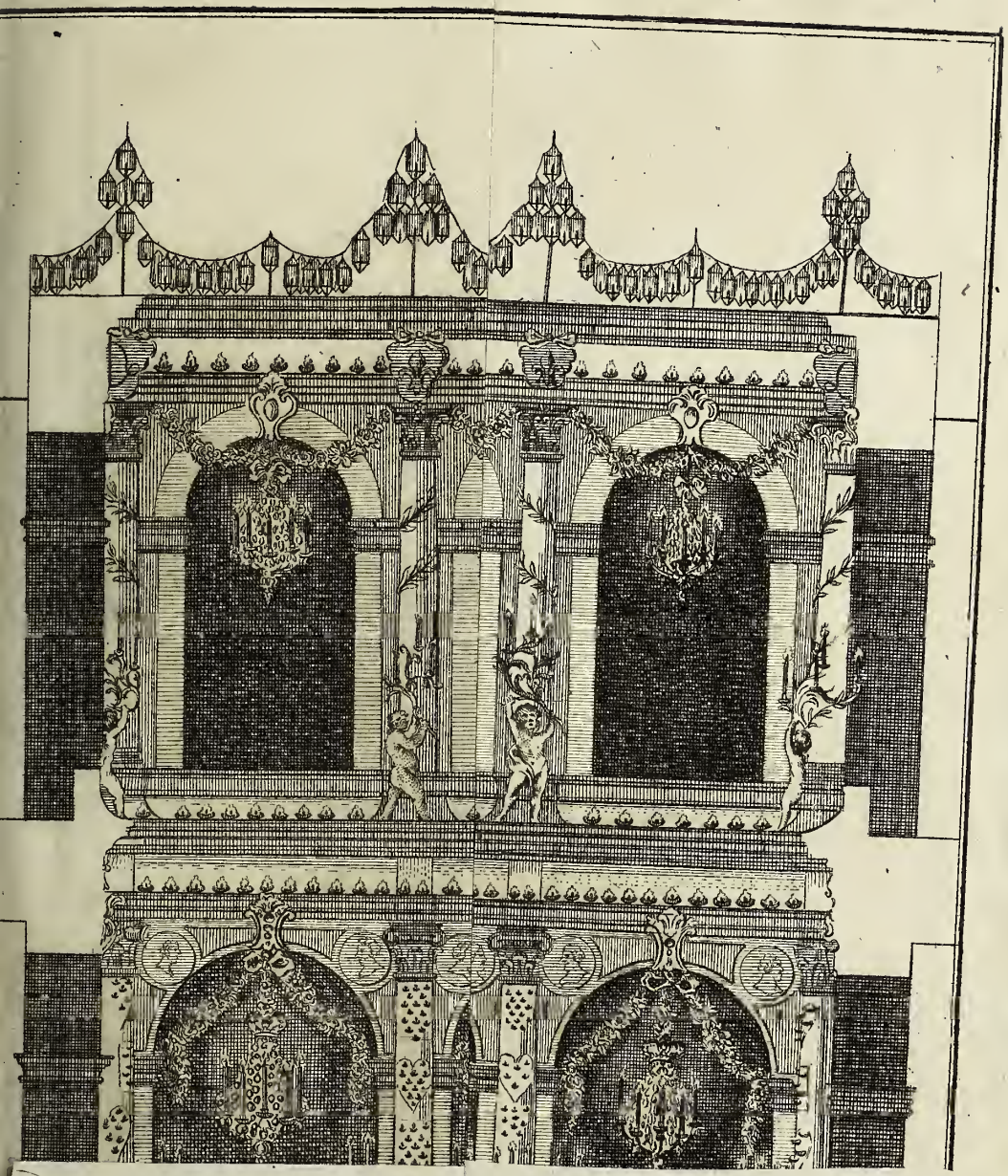

Dressé près l'Hotel de Vi[illegible]

rejouissance du retour G[illegible]

Cette Fontaine est d'un [illegible]vendant qu'on distribuoit

au Peuple du Pain et des [illegible]

Paris chez de Poilly rue S.t Jacques à l'Image [illegible]ec la permission de M.r le Prevost des Marchands .

DECORATION SUR LE BÂTIMENT DE LA COUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Ordonnée par Messieurs les Prevôt des Marchands et Echevins de la Ville de Paris ; En réjouissance de l'heureux retour de Sa Majesté le 15. Novembre 1744.

Dessiné par le S.r Boussire Architecte du Roy et de son Academie d'Architecture M.e General Con.er Inspecteur des Bâtimens de la Ville

A Paris chez de Poilly rue S. Jacques a l'Image S. Benoit Avec Privilege du Roy. et chez Herisset le Pere vis a vis les Jesuites.

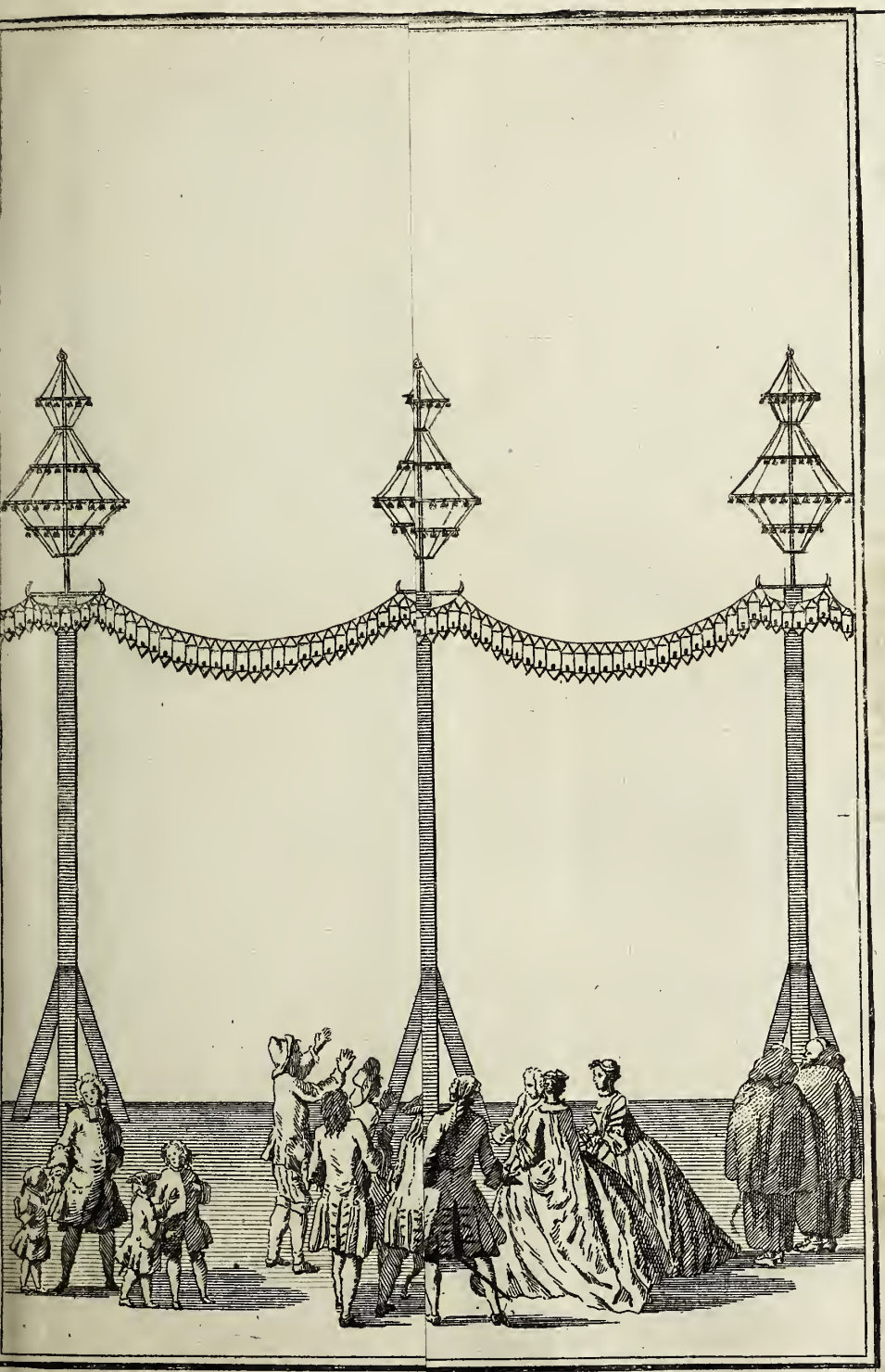

Dressé prés l'Hôtel de Vil la Ville de Paris. en J
rejouissance du retour G
Cette Fontaine est d'un pendant qu'on distribuoit
au Peuple du Pain et des

A Paris chez de Poilly rue S.t Jacques à l'Image avec la permission de M.r le Prevost des Marchands .

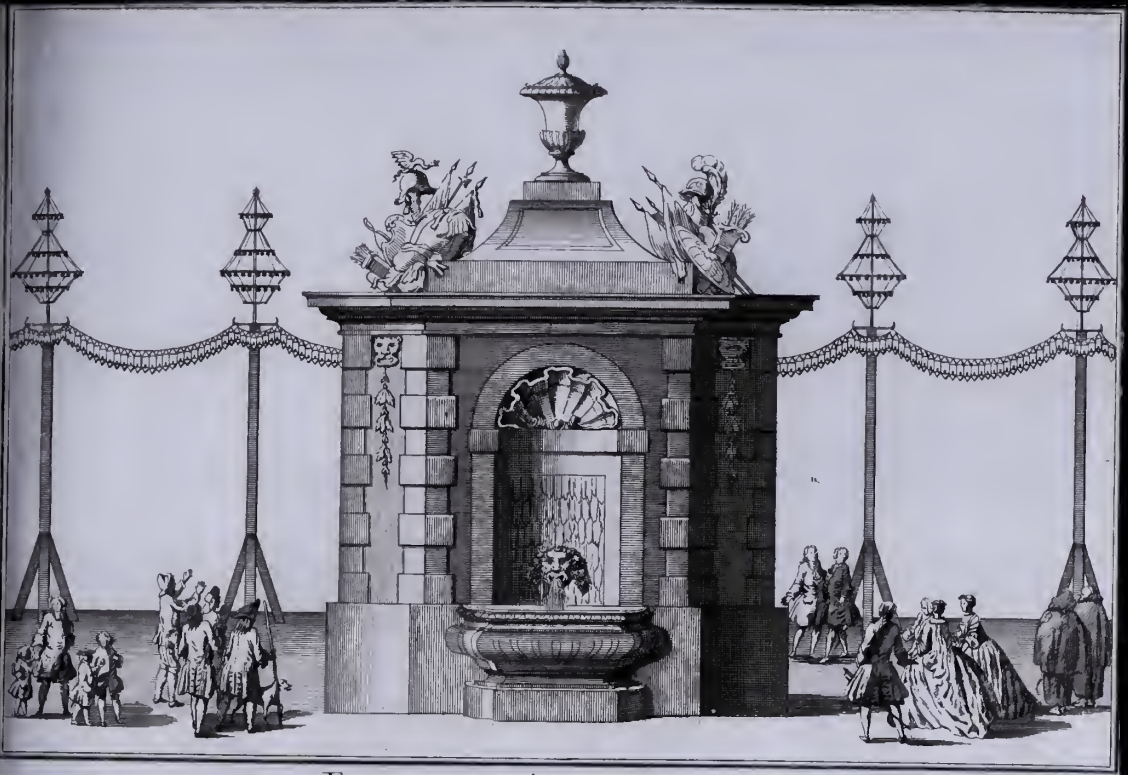

ELEVATION D'UNE FONTAINE

Dressé prés l'Hôtel de Ville par ordre de Messieurs les Prevost des Marchands et Echevins de la Ville de Paris, en rejouissance du retour Glorieux du ROY *le 15. Novembre. 1744.*

Cette Fontaine est d'un ordre rustique de Figure octogonne, d'ou couloit le vin en abondance, pendant qu'on distribuoit au Peuple du Pain et des Viandes avec profusion, au son d'une agreable Simphonie

A Paris chez le Pautre rue St. Jacques à l'Image St. Benoist avec Privilege du Roy, Et chez Herisset le Pere Graveur rue St. Jacques vis a vis les Jesuites. Gravé avec la permission de Mr. le Prevost des Marchands

le fauteuil. Monſeigneur le Dauphin, dont le Receveur de la Ville tenoit le chapeau, fut ſervi par le premier Echevin. Les trois autres Echevins ſervirent le Duc de Chartres, le Prince de Dombes & le Duc de Penthievre.

Pendant le repas qui fut appreſté par les Officiers du Roy, & dont les plats furent mis ſur la table par le Maiſtre d'Hôtel de la Ville, un grand nombre d'Inſtruments executerent pluſieurs Symphonies, & aprés ce concert deux voix chanterent une Cantate, dont les paroles avoient eſté compoſées par le ſieur Roy, & dont le Prevoſt des Marchands preſenta des exemplaires au Roy & à Monſeigneur le Dauphin.

Outre la table de Sa Majeſté, il y eut quinze autres tables, ſervies toutes en meſme temps pour les Seigneurs qui n'eurent pas l'honneur de diſner avec le Roy, & pour pluſieurs perſonnes de conſideration.

Aprés le diſner, le Roy vit l'Illumination de l'Arc de Tryomphe, de la Colonade, & de la Sale prés de la riviere. Cette Illumination formoit un ſpectacle frappant, dont la beauté eſtoit encore augmentée par l'Illumination de la façade de l'Hôtel de Ville. La Cour de cet Hôtel eſtoit auſſi illuminée, & les Colonnes, tant du premier ordre que du ſecond, eſtoient ornées de Guirlandes de fleurs. Des Genies au bas de chaque Colonne portoient des Girandoles de vingt lumieres : pluſieurs Luſtres garnis de bougies eſtoient ſuſpendus de diſtance en diſtance : de petites Lanternes formoient un enchainement de Guirlandes lumineuſes le long de l'Entablement, & à la croiſée, qui eſt vis à vis de la Porte d'entrée, eſtoient ces mots en tranſparent, *Recepto Cæſare*, *Felix*.

Le Roy, en deſcendant, remarqua avec beaucoup de plaiſir la decoration de cette Cour, & il temoigna qu'il eſtoit ſatisfait de l'empreſſement de la Ville à luy prouver ſon zele. Sa Majeſté, ayant eſté reconduite juſqu'à ſon caroſſe par le Duc de Geſvres, par les Prevoſt des

Marchands & Echevins, le Greffier & le Receveur de la Ville, alla avec le meſme cortege que le matin, à l'Egliſe des Jeſuites de la Maiſon Profeſſe, où la Reine, accompagnée de Meſdames de France, s'eſtoit renduë quelque temps auparavant. Leurs Majeſtez furent reçuës à la porte de l'Egliſe, & complimentées par le Pere Frey, Provincial, à la teſte de la Communauté, & elles y aſſiſterent au Salut. L'Egliſe eſtoit ornée & eclairée auſſi magnifiquement que l'avoit eſté le Portail le jour de l'arrivée de Sa Majeſté.

En retournant au Palais des Thuilleries, le Roy repaſſa par la Greve, & par le Quay Peletier, lequel avoit eſté illuminé par ordre de la Ville avec des Luſtres. Toute la face du Pont Noſtre-Dame, du coſté de la riviere, l'eſtoit auſſi par pluſieurs cordons de lumieres, dont le dernier ſuivoit le deſſein du toit.

Il y eut ce ſoir là dans toute la Ville des Illuminations, dont pluſieurs furent encore au-deſſus de celles de la nuit du 10 du mois de Septembre dernier, laquelle ſera à jamais celebrée dans les faſtes de la France. Celles du Quay des Thuilleries & du Quay des Théatins attirerent egalement l'admiration generale, en produiſant des effets differents : le premier eſtoit eclairé uniformément dans toute l'etenduë des Galleries du Louvre, mais le deſſein de chaque partie eſtoit d'une telle elegance, qu'on ne pouvoit ſe laſſer de le voir repeté : la varieté du ſecond luy donnoit une autre eſpece de merite, & tous les objets, qu'il offroit, renfermoient tant de beautez particulieres, qu'on auroit eſté fâché qu'ils euſſent eu entre eux plus de reſſemblance. Leurs Majeſtez virent ces deux Quais, l'Illumination de la Place de Vendoſme, & celles de pluſieurs des principales Ruës.

Quelque beaux que fuſſent les ſpectacles formez par ces diverſes Illuminations, ils n'auroient pu eſtre comparez à celuy que la façade & la cour du Château des Thuil-

leries

leries devoient preſenter au Roy, lorſqu'il y rentra, mais un vent violent, qui s'eleva, rendit inutile la plus grande partie des peines qu'on s'eſtoit données pour eclairer toutes les parties deſtinées à l'eſtre dans ce vaſte edifice.

Le 17, le Roy accompagné de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin & de Meſdames de France, & avec le meſme cortege que le 13 & le 15, ſe rendit à l'Egliſe de l'Abbaye de Sainte Genevieve. L'Abbé revêtu de ſes habits pontificaux, & à la teſte des Chanoines Reguliers de l'Abbaye, reçut le Roy à la porte de l'Egliſe, & le conduiſit dans le Chœur, où Sa Majeſté entendit la Meſſe.

Le Roy reçut le meſme jour au matin le compliment du Parlement, à la teſte duquel eſtoit le ſieur de Maupeou, Premier Preſident. La Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, la Cour des Monnoyes, & le Corps de Ville, eurent auſſi l'honneur de complimenter le Roy: le ſieur de Nicolay, Premier Preſident de la Chambre des Comptes, le ſieur le Camus, Premier Preſident de la Cour des Aydes, le ſieur Choppin de Gouzangré, Premier Preſident de la Cour des Monnoyes, & le ſieur de Bernage, Prevoſt des Marchands, porterent la parole. L'aprés-midy, le Grand Conſeil, le ſieur Gilbert de Voiſins, Conſeiller d'Etat, nommé par Sa Majeſté pour preſider cette année à cette Compagnie, eſtant à la teſte, s'acquitta du meſme devoir. Le Roy fut enſuite complimenté par l'Univerſité & par l'Academie Françoiſe, le ſieur Fromentin, Recteur, parlant pour l'Univerſité, & le ſieur de Crebillon, Directeur de l'Academie, pour cette Compagnie. Ils furent tous preſentez par le Comte de Maurepas, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & conduits par le ſieur Deſgranges, Maiſtre des Ceremonies.

Les Illuminations furent renouvellées la nuit ſuivante dans toutes les ruës, & la ſoirée ayant eſté plus favorable que celle du 15, l'illumination du Château des Thuilleries

16.

fit tout l'effet qu'elle devoit produire, c'eſt à dire un des plus etonnans qu'on puiſſe imaginer. On admira auſſi beaucoup la maniere dont l'Hotel des Invalides fut illuminé le meſme ſoir. Les lumieres en deſſinoient l'Architecture, & ce coup d'œil excita la curioſité de tout Paris. Monſeigneur le Dauphin alla voir cette Illumination, & quelques unes des autres les plus remarquables.

Le 18 aprés-midy, leurs Majeſtez, Monſeigneur le Dauphin & Meſdames de France, partirent pour retourner à Verſailles. Le Roy trouva ſur ſon paſſage, ainſi que les jours precedens, divers Amphitheatres de Muſiciens, & pluſieurs fontaines de vin qui couloient pour le peuple, & il fut ſalué par un grand nombre de boëtes & de canons, placez à la Porte Saint Honoré par les ordres du Corps de Ville.

Leurs Majeſtez, pendant le ſejour qu'elles ont fait icy, ont ſoupé tous les jours en public avec Monſeigneur le Dauphin & Meſdames de France. On ne peut, ſans en avoir eſté temoin, ſe former une juſte idée de la multitude innombrable de perſonnes de tous les Ordres, qui rempliſſoit à toutes les heures du jour, non ſeulement les appartements du Roy, mais encore les Eſcaliers, le Veſtibule, & les Cours du Palais des Thuilleries. Le deſir de voir Sa Majeſté & la Famille Royale ſembloit eſtre l'unique occupation des habitants de cette Ville, & la ſatisfaction de jouir de cet avantage, leur ſeul plaiſir.

Sur la route de Paris à Verſailles, le Roy trouva pluſieurs Illuminations, dont quelques unes ne cedoient point aux plus belles de cette Capitale, & le chemin eſtoit bordé de peuple, attiré beaucoup plus encore par l'amour que par la curioſité.

Les habitants de Verſailles n'ont pas eſté moins empreſſez que ceux de Paris, à faire eclater la joye que leur cauſoit le retour du Roy.

Ils avoient fait elever vis à vis du Château à l'entrée

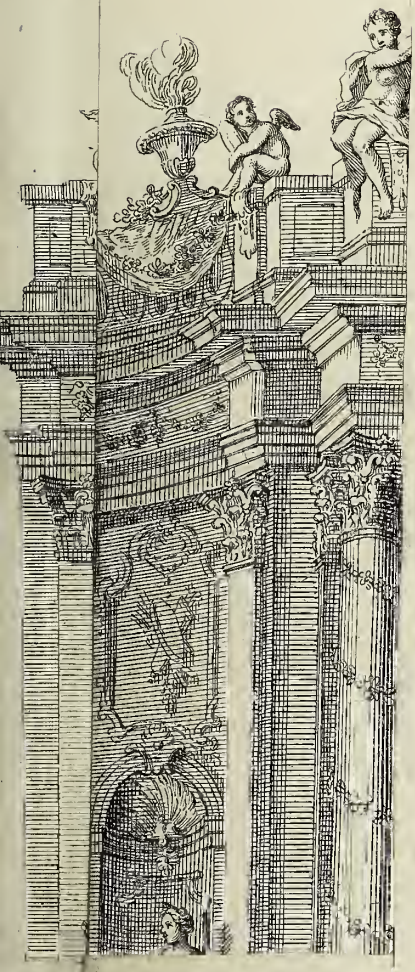

Vuë du Coté du Chateau.

Inventé et Dessiné par Lorrot Architecque du Roy.

Gravé par S. Antoine Bourgois et

Arc de Triomphe fait pour l'Heureuse arrivée du Roy a Versailles; aux depens des Habitans de la ditte Ville.

Se Vend en la Ditte Ville de Versaille Chez P. le Febure Libraire Rue Dauphine Proche la Paroisse.

Et a Paris chez la Veuve Fessard passage S.t Germain de l'auxerois. Avec privilege du Roy.

Vuë du Coté de Paris

17.

de la principale Avenuë entre la Grande & la Petite Ecuries un Arc de Tryomphe, composé de trois Portiques, dont celuy du milieu avoit trente-huit pieds de haut sur vingt de large. La hauteur des deux autres Portiques estoit de trente-quatre pieds, & leur largeur de quinze. Ces Portiques estoient accompagnez de Colonnes & de Pilastres d'Ordre Corinthien avec les Chapitaux ornez de Volutes & de feuillages d'or. Les Colonnes & les Pilastres soutenoient un Entablement, surmonté d'une Balustrade dont la Frise estoit embellie par plusieurs Guirlandes de fleurs.

Au-dessus de la Balustrade du costé de l'Avenuë, on voyoit sur le Portique du milieu un Tableau de trente pieds de hauteur, dans lequel la Muse de l'Histoire estoit representée, ecrivant dans un Livre que portoit le Temps, les actions du Roy, dictées par la Renommée. Des Palmes & des Branches de Laurier entrelassées achevoient le Couronnement. Dans le retour circulaire, estoient à droite la Statuë de la *Gloire*, & à gauche celle de *l'Amour de la Patrie*, chacune sur un Piedestal & entre deux Pilastres.

La *Constance* & la *Clemence* estoient placées, l'une à la gauche du Portique de la droite & l'autre à la droite du Portique de la gauche, chacune entre deux Colonnes entourées de Guirlandes, A la droite du premier de ces deux Portiques & à la gauche du second, s'elevoit entre deux Pilastres un superbe Trophée, posé sur un Cul de Lampe, dans lequel estoit un Ecusson avec trois Lys d'or.

Dans la façade du costé du Château, on lisoit à l'Architrave du grand Portique cette Inscription, *Regi, Patri, Heroi.* Un Globe avec les Armes de France, soutenu par deux Esclaves, faisoit le Couronnement. La Renommée au-dessus de ce Globe tenoit le Portrait du Roy, tendis qu'un Genie descendoit du Ciel, pour couronner Sa Majesté. Aux pieds de la Renommée, quelques autres Genies badinoient avec une Guirlande de fleurs. On avoit

placé aux deux coſtez de ce Portique la *Valeur* & la *Liberalité*.

L'*Humanité* & la *Force* occupoient dans cette façade les meſmes places que la *Conſtance* & la *Clemence* dans la façade du coſté de l'Avenuë, & la Decoration eſtoit terminée de meſme par deux Trophées. Les Platfonds des trois Portiques eſtoient revêtus de divers ornements relevez en or, & l'on avoit peint des Trophées dans les Cloiſons.

Entre cet Arc de Tryomphe & le Château, eſtoient ſous les armes, d'un coſté, cent enfans de douze à quatorze ans, tous veſtus de blanc, & de l'autre la Garde de la Ville. Huit Compagnies Bourgeoiſes, de cent cinquante hommes chacune, cinq de la Ville-Neuve, & trois du Vieux Verſailles, bordoient le paſſage du Roy depuis l'Arc de Tryomphe juſqu'à la moitié de l'Avenuë. Trois autres Compagnies, à cheval, dont une avoit un Uniforme bleu avec des Brandebourgs d'argent, & les deux autres un Uniforme ecarlatte avec des veſtes galonnées d'or, chapeaux bordez avec des plumets, allerent au-devant du Roy juſqu'à l'extremité de l'Avenuë, & elles avoient à leur teſte le Comte de Noailles, Gouverneur de Verſailles.

Ces trois dernieres Compagnies accompagnerent Sa Majeſte dans le reſte de ſa marche juſqu'au Château, qui eſtoit illuminé, ainſi que l'Arc de Tryomphe, avec autant de gouſt que de magnificence.

Le ſoir, avant le ſouper du Roy, la Ville fit tirer un feu d'artifice: il y eut des illuminations dans toutes les ruës, & l'on n'entendoit de toutes parts que des acclamations réiterées, d'autant plus flatteuſes pour Sa Majeſté, qu'on pouvoit lire dans tous les yeux, que ces hommages eſtoient rendus moins à ſon rang qu'à ſa perſonne.

A Paris du Bureau d'Adreſſe, le 28 *Novembre* 1744.